

May 11, week

1994

Copy 1 le and

Foreign Policy

Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine

May 5 to May 11, 1994

Dept. of External Affairs
Min. des Affaires étrangères

JUN 27 1994

RETURN TO DEPARTMENTAL LIBRARY
RETOURNER À LA BIBLIOTHÈQUE DU MINISTÈRE

DEPARTMENT OF FOREIGN AFFAIRS AND INTERNATIONAL TRADE

PRESS RELEASES:

MacLaren Announces Trade Mission to ColombiaMay 11, 1994, No. 97

The Honourable Roy MacLaren, Minister for International Trade, announced that he will lead a trade mission to Colombia, May 16-19. The visit will support the efforts of Canadian companies pursuing substantial business opportunities in Colombia's telecommunications, oil and gas and transportation sectors. "The Government of Canada recognizes there are growing opportunities for trade and investment in Colombia," Mr. MacLaren said. "We are working to increase market presence for Canadian exports of high technology, value-added products and services." Two-way trade between Canada and Colombia reached a new high of \$395 million in 1993, an increase of 10 percent over 1992.

New Canadian Contribution to UNRWAMay 11, 1994, No. 96

Foreign Affairs Minister André Ouellet announced that Canada will contribute \$3.62 million to the United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East (UNRWA). This contribution, which comes from the Canadian International Development Agency (CIDA), will support UNRWA's relief and social services program for Palestinian refugees in Jordan, Lebanon and Syria. "Improving the life of Palestinian refugees can contribute directly to the success of the peace process in the Middle East. Canada, which chairs the Refugee Working Group, is a strong supporter of this process," said Mr. Ouellet. This announcement coincides with the meeting, in Cairo, of the Refugee Working Group, held within the framework of the multilateral peace negotiations in the Middle East. This brings to approximately \$210 million Canadian assistance to UNRWA since 1950. Funding for this initiative was provided for in the February 1994 federal budget and is therefore built into the existing fiscal framework.

MacLaren and Martin Announce Extension of General Preferential Treatment to South AfricaMay 10, 1994, No. 95

The Honourable Roy MacLaren, Minister for International Trade, and the Honourable Paul Martin, Minister of Finance, announced that Canada will extend the General Preferential Tariff (GPT) to imports from South Africa. "The encouraging results of the multi-party elections, and today's inauguration of President Nelson Mandela, will allow us to further strengthen our bilateral trade relations with the democratically elected Government of South Africa," Mr. MacLaren said. "The extension of GPT status demonstrates our commitment to building stronger economic and commercial ties with South Africans."

ICRC President to Visit CanadaMay 9, 1994, No. 94

Foreign Affairs Minister André Ouellet today announced that Dr. Cornelio Sommaruga, President of the International Committee of the Red Cross (ICRC), will visit Ottawa, May 9-11. During his visit, Dr. Sommaruga will meet with Prime Minister Jean Chrétien, Minister Ouellet, and Sergio Marchi, Minister for Citizenship and Immigration. Canada is a strong supporter of the ICRC's humanitarian aid activities and goals. Over the last five years, Canada has contributed almost \$93 million in response to the ICRC's emergency appeals.

Ouellet Supports Rwanda Mission by UN Human Rights OfficialMay 6, 1994, No. 93

Foreign Affairs Minister André Ouellet called for a special emergency session of the United Nations Commission on Human Rights on the crisis in Rwanda. This follows the decision of the UN High Commissioner for Human Rights, Jose Ayala Lasso, to undertake a mission this weekend to Rwanda and Burundi. "Canada supports the High Commissioner's initiative. We believe that the protection of human rights must be central to the UN's response to this terrible tragedy," said Mr. Ouellet.

Canada Welcomes UN Decision to Strengthen Sanctions on HaitiMay 6, 1994, No. 92

Foreign Affairs Minister André Ouellet welcomed the passage of a United Nations (UN) Security Council resolution that will impose a comprehensive trade embargo on Haiti. The embargo, which excludes food and medicines for humanitarian purposes, will come into effect on May 21, 1994. "Canada has maintained consistently that a total, universally applied embargo on Haiti is necessary to force the military and *de facto* authorities to step down. I am greatly encouraged by the decision of the Security Council," said Mr. Ouellet. Canada has provided almost \$40 million in humanitarian assistance to the Haitian people since the beginning of the crisis.

Visit of the United States Permanent Representative to the United NationsMay 5, 1994, No. 91

Foreign Affairs Minister André Ouellet today announced that Ambassador Madeleine Albright, the United States Permanent Representative to the United Nations, will make an official visit to Ottawa on May 9. Ambassador Albright will meet with Prime Minister Jean Chrétien, Minister Ouellet, and officials of the Department of National Defence and the Department of Foreign Affairs and International Trade.

Implementation of Canada-Mexico Model Forest Projects

May 5, 1994, No. 90

Foreign Affairs Minister André Ouellet and Natural Resources Minister Anne McLellan announced the twinning of two model forest projects in Mexico with the Canadian Model Forest network. The twinning is part of Canada's International Model Forests Program announced by Canada at the Earth Summit in Rio de Janeiro in June 1992. Mexico was the first to join Canada as a partner in this program, followed by Russia. "International forest issues are an environmental foreign policy priority for Canada. The twinning of projects between Canada and Mexico is a clear indication that co-operation between countries on difficult sustainable development issues is key to their resolution," Mr. Ouellet said.

MacLaren Announces Conclusion of Consultations Under the Canada-United States Memorandum of Understanding on Beer

May 5, 1994, No. 89

The Honourable Roy MacLaren, Minister for International Trade, announced today that Canada and the United States have successfully concluded consultations under the Memorandum of Understanding on Provincial Beer Marketing Practices (MOU). "I am pleased that these consultations have been concluded successfully and that the MOU will remain in operation," Mr. MacLaren said. "This will allow cross-border trade in beer to continue unhindered."

CIDA :
Canada Contributes More Aid to Rwanda

May 12, 1994, 94-17

Canada is assisting Rwandan refugees with a further aid package to be channelled through the International Committee of the Red Cross (ICRC). "Canada stands ready to help Rwandans in this time of unspeakable hardship", said Christine Stewart, Secretary of State for Latin America and Africa. The Canadian contribution of \$1 million worth of yellow split peas will be distributed to Rwandan refugees in Tanzania, Burundi, Uganda and Zaire, as well as those internally displaced in Rwanda. It brings total Canadian relief and food aid to Rwanda to \$4 million since the fighting began. An estimated 100 000 people have been killed and 300 000 have fled the Central African country since the violence erupted last month.

**FINANCE:
PRESS RELEASES:**

Tax Treaty Negotiations with the Republic of Estonia, the Republic of Latvia and the Republic of Lithuania

May 5, 1994, No. 94-043

Finance Minister Paul Martin announced that negotiations for the conclusion of income tax treaties between Canada and the Republic of Estonia, Canada and the Republic of Latvia and Canada and the Republic of Lithuania will be held in July, 1994. The purpose of this release is to ensure that persons whose interests are affected have an opportunity to inform the government of any particular issues of double taxation which might be resolved in Canada's tax treaties. The Government is particularly interested in learning of any difficulties encountered by Canadians under the Estonian, Latvian and Lithuanian tax systems, so that these issues might be taken into account in preparing for negotiations. Persons wishing to offer comments should send their views in writing to the Department of Finance, Tax Policy Branch, L'Esplanade Laurier, 140 O'Connor St, 17th Floor, Ottawa, K1A 0G5.

Protocol to Tax Convention Signed by Canada and the Republic of Hungary

May 5, 1994, No. 94-042

Finance Minister Paul Martin announced that a Protocol revising the Convention for the Avoidance of Double Taxation and the Prevention of Fiscal Evasion with Respect to Taxes on Income and on Capital between Canada and the Republic of Hungary was signed on May 3 in Budapest. Under the Protocol, the rate of withholding tax on dividends paid to a parent company and the rate of additional tax on branch profits will be reduced to 5% by 1997.

STATEMENT:

Canada's debt, particularly the debt we owe to foreigners, does nothing less than put at risk the sovereignty of this country. Our sovereignty suffers when we are forced to keep interest rates high—even when inflation is close to the lowest in the world—in order to attract creditors abroad.... Far from putting cash on the barrel head to build our Canadian future, we are throwing cash out the window to pay off everyone else.... The central challenge of the decade is not only the deficit. Nor is it only growth. It is both.... Anyone who says we can move Canada ahead by leaving our workers behind—or outside—is nuts. And anyone who believes that our real competitors today are other Canadians is also nuts. The rest of the world does not owe Canadians a bright future. The people who do are us. We all desire a better country. And in that task, we are all workers today.

Notes for an Address by the Honourable Paul Martin, Minister of Finance, to the Canadian Federation of Labour (Ottawa, Ontario, May 6, 1994, 94-045).

CITIZENSHIP AND IMMIGRATION CANADA

Marchi and Canadian-Ismaili Community Sign New Resettlement Agreement

May 3, 1994 No. 94-33

An innovative resettlement agreement has been signed by the Honourable Sergio Marchi, Minister of Citizenship and Immigration and Mr. Aziz Bhaloo, President of the Ismaili Council for Canada (ICC) and FOCUS Humanitarian Assistance Canada to resettle 1500 refugees in Canada. Signed April 29, 1994, the agreement represents a novel and collaborative approach to assisting refugees. "This pilot project will see 1500 Asian refugees resettled in Canada through our combined efforts," said the Minister. Citizenship and Immigration Canada and the host community will make a particular effort to assist youth and female refugees who are so often in perilous situations in refugee camps." The agreement is effective immediately and runs until April, 1997. Funding for this initiative, to an annual maximum \$1.1 million, was provided for in the February 1994 federal budget and is therefore built into the existing fiscal framework.

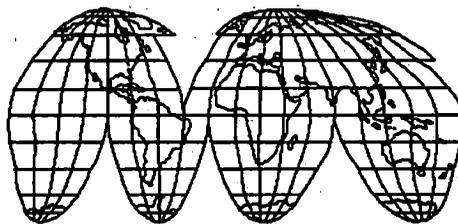
UPCOMING EVENTS:

- June 5-11, 1994: OAS Annual Assembly (Belem, Brazil)
- June 9-10, 1994: NATO, North Atlantic Council and North Atlantic Co-operation Council Meetings (Istanbul, Turkey)
- July 8-10, 1994: G-7 Economic Summit (Naples, Italy)

Le commerce et
la politique étrangère
cette semaine

This Week
in Trade and
Foreign Policy

du 14 au 20 avril 1994



**AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL
COMMUNIQUÉS :**

Le Secrétaire général de l'OCDE en visite au Canada

Le 20 avril 1994, n° 76

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a annoncé que le Secrétaire général de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), M. Jean-Claude Paye, sera à Ottawa les 21 et 22 avril. M. Paye rencontrera M. Ouellet, le gouverneur de la Banque du Canada, M. Gordon Thiessen, ainsi que des représentants du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international et du ministère des Finances. Le Canada est un des membres fondateurs de l'OCDE qui regroupe 25 des plus grandes démocraties industrialisées.

Le Canada réélu à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies

Le 20 avril 1994, n° 75

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, se réjouit de la réélection du Canada, pour un troisième mandat consécutif de trois ans, à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. L'élection s'est déroulée hier à la réunion du Conseil économique et social des Nations Unies à New York. Le Canada a joué un rôle actif dans l'évolution et le renforcement des principes et des mécanismes de l'ONU se rapportant aux droits de la personne. Le gouvernement canadien a mis un accent particulier sur le renforcement de l'efficacité des institutions des Nations Unies dans le domaine des droits de la personne et a joué un rôle de premier plan dans la création du tout nouveau poste de Haut-commissaire pour les droits de la personne et dans la nomination récente d'un rapporteur spécial de l'ONU sur la violence contre les femmes.

**Le ministre Ouellet prendra la parole lors de l'inauguration de la
Chaire Jean Monnet à l'Université de Montréal**

Le 20 avril 1994, n° 74

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, prononcera un discours sur les relations entre le Canada et l'Europe, le 25 avril prochain, à l'occasion d'un symposium de l'Université de Montréal qui marquera la création de la Chaire Jean Monnet en intégration européenne. L'Université de Montréal est la première institution hors de l'Europe à se voir attribuer une Chaire Jean Monnet par la Commission des Communautés européennes. «Il y a eu de grands changements en Europe ces dernières années, mais nos liens avec ce continent sont demeurés importants et solides. La mise en place de la Chaire Jean Monnet nous offre l'occasion de célébrer nos relations antérieures et de regarder vers l'avenir», a indiqué M. Ouellet. La Chaire Jean Monnet est ainsi nommée en l'honneur de l'un des principaux architectes de l'unité européenne. Elle a pour objet de favoriser la diffusion de l'information, la formation professionnelle ainsi que l'enseignement et la recherche universitaires sur l'intégration européenne.

M. MacLaren annonce la visite du vice-premier ministre chinois Zou Jiahua

Le 15 avril 1994, n° 73

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, a annoncé que Son Excellence Zou Jiahua, vice-premier ministre de la République populaire de Chine, effectuera une visite officielle au Canada du 18 au 27 avril. La visite du vice-premier ministre Zou, axée principalement sur les relations commerciales et économiques entre le Canada et la Chine, fournira aussi l'occasion d'un échange de vues sur les autres aspects de la relation bilatérale. Vice-premier ministre responsable au premier chef de la planification et du développement des infrastructures, M. Zou discutera avec M. MacLaren des possibilités de coopération entre nos deux pays. Les entretiens devraient surtout porter sur la coopération dans les secteurs d'exportation clés que sont les télécommunications, la production et le transport d'énergie électrique, les transports, l'environnement et les services financiers.

M. MacLaren signe l'Acte final de l'Uruguay Round

Le 15 avril 1994, n° 72

Le ministre du Commerce international, l'honorable Roy MacLaren, s'est joint aux représentants de 120 gouvernements rassemblés à Marrakech (Maroc) pour la signature de l'Acte final mettant en application les résultats des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round. La signature de M. MacLaren, qui devra être approuvée par le Parlement, indique que le Canada accepte pleinement les résultats de l'Uruguay Round issus des négociations commerciales internationales les plus ambitieuses et les plus complexes qui aient jamais été entreprises. «Je ne peux exagérer l'importance de cet Accord, a déclaré M. MacLaren. L'Organisation mondiale du commerce [OMC], qu'il institue, incitera fortement le Canada et la communauté des nations à délaisser l'unilatéralisme et le protectionnisme qui ont trop souvent caractérisé le comportement de certaines grandes nations commerçantes. Le Canada a joué un rôle crucial dans ce processus en proposant et en développant le concept d'une OMC. La création de l'OMC nous permettra de prendre une nouvelle orientation qui donnera un nouveau sens aux principes de l'équité et de l'avantage réciproque. C'est une réalisation dont les Canadiens devraient être fiers.»

FINANCES :

L'orientation naturelle de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement est de promouvoir le développement d'un secteur privé compétitif. Au cours de l'année écoulée, la croissance et l'orientation de ses activités se sont révélées extrêmement productives: le nombre de projets approuvés par la Banque ainsi que la valeur de ses prêts et prises de participation ont doublé; les montants décaissés ont plus que triplé; le budget administratif de la Banque a été repris en main; et la Banque est sur le point d'atteindre le ratio de 60/40, prévu dans ses statuts, entre les interventions dans le secteur privé et dans le secteur public [...] À mesure que la Banque se développera, elle devra cependant relever plusieurs défis nouveaux. Le premier défi est celui de l'efficacité administrative et de la bonne gestion

[...] Le deuxième défi qui se pose concerne l'efficacité des opérations [...] Le troisième défi consistera pour la Banque à mieux axer ses activités lorsqu'elle sera à l'oeuvre dans tous les pays relevant de son mandat [...] La participation du Canada à la BERD est un élément essentiel de notre stratégie générale d'aide à la réforme dans les pays d'Europe centrale et de l'Est ainsi que dans l'ancienne Union soviétique.

Notes pour une allocution du secrétaire d'État aux Finances, l'honorable Doug Peters, lors de la troisième assemblée annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à Saint-Petersbourg, Russie, le 19 avril 1994

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA : COMMUNIQUÉ

Le ministre Marchi annonce une nouvelle vision de la citoyenneté canadienne

Le 14 avril 1994, n° 94-23

Le ministre de la Citoyenneté et de l'immigration, M. Sergio Marchi, a annoncé le lancement d'un processus en vue de l'adoption d'une nouvelle loi sur la citoyenneté ainsi que d'importantes mesures visant à réduire le délai de traitement des demandes de citoyenneté. La Loi sur la citoyenneté en vigueur a été adoptée en 1977 et n'a pratiquement pas été modifiée depuis. Le ministre a souligné la nécessité d'une nouvelle loi plus adaptée à la situation actuelle, plus dynamique et qui revête une importance symbolique plus grande pour le Canada d'aujourd'hui. «La loi sur la citoyenneté d'un pays devrait énoncer clairement et avec fermeté le fondement historique et les espoirs d'avenir de ce pays, ses principes et ses valeurs», a déclaré le ministre. Les propositions que j'annonce s'appuieront sur cette tradition en favorisant un renouvellement et un regain en matière de citoyenneté.» On prévoit agir sur trois fronts. Premièrement, le Comité permanent de la citoyenneté et d'immigration entreprendra un examen en profondeur des principes, droits et obligations sur lesquels se fonde le concept de «citoyen canadien responsable» [...] Deuxièmement, le ministre va faire mettre en oeuvre immédiatement des mesures permettant de résoudre le problème de l'arriéré dans le traitement des demandes de citoyenneté [...] Afin d'améliorer l'efficacité, le processus accéléré prévoira l'évaluation des connaissances et des compétences linguistiques en groupe plutôt que dans le cadre d'entrevues individuelles avec un juge de la citoyenneté. On augmentera aussi le nombre d'entrevues tenues quotidiennement, on encouragera les requérants à présenter leur demande par la poste et on prolongera les heures d'ouverture des bureaux de la citoyenneté. Le délai de traitement sera tout d'abord réduit à 18 mois environ, l'objectif final étant de le ramener à 6 mois, un fois que toutes les réformes seront en place. Le ministre a également indiqué que le poste de juge de la citoyenneté sera éliminé.

DISCOURS :

Les mesures que j'annonce modifient les droits exigés pour les services d'immigration ainsi que les conditions d'admissibilité au Programme d'aide à l'adaptation (PAA). De tels changements font partie d'une stratégie de gestion des coûts qui vise à régler le problème du déficit du Programme d'immigration qui, sans ces modifications, s'établit à 48 millions de dollars. À compter du 1er juin 1994, les droits qui sont actuellement perçus pour recouvrer les coûts des services d'immigration seront augmentés. Pour la première fois, ils vont être également imposés sur un certain nombre d'autres services d'immigration. De tels droits aideront à transférer, des contribuables aux utilisateurs des services d'immigration, le fardeau du coût des programmes. Par exemple, une personne qui désire obtenir, à l'étranger, un visa de visiteur devra acquitter un droit exigible lorsqu'elle dépose sa demande. Présentement, le droit exigible n'est versé que si nous décidons, au terme de l'évaluation d'une demande, d'émettre un visa. En outre, des droits seront dorénavant exigés de toute personne qui demande la résidence permanente à partir du Canada, y compris les demandeurs du statut de réfugié dont la revendication a été acceptée [...] À compter du 15 mai 1994, seuls les réfugiés parrainés par le gouvernement à l'étranger seront admissibles à ce programme qui accorde un soutien de revenu de base. Le PAA accorde des allocations pour les vêtements, le logement, les meubles et la nourriture aux personnes qui sont dans le besoin, jusqu'à concurrence d'une année après leur arrivée au Canada, ou jusqu'à ce qu'elles deviennent autonomes, le premier terme étant retenu. Les personnes inscrites au PAA avant le 15 mai 1994 continueront de recevoir les prestations versées au titre de ce programme. Aujourd'hui, près de la moitié des bénéficiaires du PAA ne sont pas des réfugiés parrainés par le gouvernement, c'est à dire ne sont pas les gens à l'intention desquels le Programme a été conçu. Notes pour une allocution du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, l'honorable Sergio Marchi, au sujet des modifications du barème des droits exigibles pour les services d'immigration et des changements apportés au Programme d'aide à l'adaptation (PAA)

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES :

La stratégie d'emploi et d'acquisition du savoir pour les jeunes vient jeter les bases de mesures d'insertion professionnelle plus modernes

Le 15 avril 1994, n° 94-24

Le gouvernement du Canada, avec la collaboration des provinces et de l'entreprise privée, lance une stratégie d'emploi et d'acquisition du savoir qui aidera les jeunes à mieux se préparer à relever les défis que posent le marché du travail et le nouveau contexte économique mondial des années 1990. Cette stratégie permettra d'améliorer les mesures d'insertion professionnelle tout en instaurant de nouvelles approches au système d'éducation et de formation. Le budget de la stratégie s'élève à 684,5 millions de dollars pour l'exercice financier 1994-1995. Ce montant comprend une prévision de 479 millions de dollars à titre de mise de fonds pour le programme de prêts aux étudiants et aux étudiantes. Le budget global représente une réaffectation de fonds déjà alloués au ministère du Développement des ressources humaines [...] Les éléments clés de cette stratégie à deux volets sont les suivants: l'emploi des jeunes; service jeunesse Canada; stages pour les jeunes; programme d'emploi d'été; l'acquisition du savoir axée sur les jeunes; réforme du Programme canadien de prêts aux étudiants; initiatives sur l'acquisition du savoir; et, les partenariats: l'école avant tout. "Il est clair que le statu quo n'est pas une solution lorsque l'on voit trop de jeunes laissés pour compte dans la société. Le gouvernement jette actuellement les bases d'un système amélioré d'éducation et de formation. Nous allons mettre à l'essai de nouveaux modèles visant à aider les jeunes à réussir la transition de l'école au marché du travail», a pour sa part déclaré Lloyd Axworthy, ministre du Développement des ressources humaines.

À VENIR :

- 5-11 juin 1994 : Assemblée annuelle de l'Organisation des États américains (Belém, Brésil)
- 9-19 juin 1994 : Réunion ministérielle de l'OTAN, du Conseil de l'Atlantique Nord et du Conseil de coopération de l'Atlantique Nord (Istanbul, Turquie)
- 8-10 juillet 1994 : Sommet économique du G-7 (Naples)